

FORMATION « MÉDIATION FAMILIALE DANS LES SITUATIONS DE VIEILLISSEMENT »

Si vous vous demandez comment répondre aux familles qui vous sollicitent, et si l'adaptation de vos pratiques de Médiation est une question pour vous, alors cette formation peut vous aider.

Cette formation s'adresse en effet aux médiateurs familiaux diplômés d'État qui souhaitent s'investir dans la Médiation Familiale dans les situations de vieillissement. Elle vise à ancrer leurs compétences dans ce domaine et pour cela, à développer des connaissances spécifiques sur les publics, les réseaux de partenaires et les modalités d'intervention dans le cadre de ces situations.

PREMIÈRE SESSION

21 novembre 2019

- Vieillesse et vieillissement :
 - Aspects juridiques : consentement de la personne, obligation alimentaire, mandat de protection future ;
 - Aspects médicaux : processus physique du vieillissement, pathologies et dépendances induites.

22 novembre 2019

- Vieillesse et vieillissement : aspects sociologiques et psychologiques ;
- Particularités du cadre et du processus de Médiation Familiale.

DEUXIÈME SESSION

30 janvier 2020

- Politiques gérontologiques : objectifs, moyens et organisation.

31 janvier 2020

- Adaptation du cadre et du processus de Médiation Familiale :
 - Coopération avec d'autres professionnels ;
 - Co-Médiation Familiale et entretiens ;
 - Accords ;
 - Financements.

OBJECTIFS

- Développer la connaissance des personnes âgées et des politiques gérontologiques ;
- Transférer ses pratiques de Médiation Familiale aux spécificités de ce domaine ;
- Identifier les acteurs du champ gérontologique ;
- Favoriser le travail en réseau au niveau local.

DATES (2x2 jours)

**21 et 22 novembre 2019
30 et 31 janvier 2020**

COÛT

**Adhérents Fenamef : 900 €
Non-adhérents Fenamef : 1050 €**

**Cette formation est susceptible
d'être organisée en région.**

N'hésitez pas à contacter la Fenamef